

Arkeale inaugure sa première BioCapsule[®] : une solution de micro-méthanisation au service de l'autonomie énergétique des territoires

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Holtzwihr, le 19 février 2026



Crédits photo : David Rosemberg

Arkeale a officiellement inauguré, **le 19 février 2026**, sa première BioCapsule[®], une **micro-station innovante de production d'énergie renouvelable à partir de biodéchets**.

Installée chez un **maraîcher biologique à Colmar**, cette première unité marque une étape majeure dans le développement d'Arkeale et dans le déploiement de **solutions de méthanisation adaptées aux structures de taille modeste**, qu'il s'agisse de **collectivités**, d'**acteurs industriels** ou de **toute structure disposant de besoins énergétiques**.

L'inauguration s'est tenue en présence de nombreux élus et acteurs institutionnels, dont **Franck Leroy**, président de la Région Grand Est.

Une réponse concrète aux enjeux énergétiques actuels

Dans un contexte marqué par la **volatilité des prix de l'énergie** et le **renforcement des exigences environnementales**, Éric et Caroline Mercier, maraîchers biologiques, recherchaient une solution leur permettant de réduire leur empreinte carbone et de renforcer leur autonomie énergétique.



La BioCapsule[®] d'Arkeale s'est imposée comme **la solution de méthanisation adaptée à leur volume de biodéchets**, pouvant être installée directement sur leur lieu d'activité et fournir en énergie leurs installations.

Une micro-unité compacte et performante

Avec une **emprise au sol réduite de 6 x 6 mètres**, la BioCapsule[®] permet de valoriser chaque année **400 tonnes de biodéchets**, issus de l'exploitation agricole, et de drêches provenant d'une brasserie située à 4 km.

Grâce à ces apports, la BioCapsule[®] produit :

- **100 MWh d'électricité**, utilisés notamment pour les chambres froides
- **100 MWh de chaleur**, destinés au chauffage de la boutique, des bureaux et de la champignonnière
- **350 tonnes de digestats liquides et solides**, réutilisés comme fertilisants organiques

Grâce à cette installation, l'exploitation atteint **40 % d'autonomie énergétique**, tout en valorisant ses rebuts de maraîchage dans une logique pleinement circulaire.



Un modèle économique accessible et accompagné

L'installation d'une BioCapsule® représente un investissement d'environ **400 000 €**, incluant la **conception sur mesure, l'installation**, la maintenance et le **suivi de l'unité**.

Arkeale accompagne également ses clients dans leurs démarches de financement, notamment pour **l'obtention d'aides publiques**. Dans le cas d'Éric et Caroline, ces dispositifs ont permis de **couvrir 30 % de l'investissement**.

Grâce aux économies d'énergie et à la valorisation circulaire des biodéchets, **le retour sur investissement est estimé à six ans**.

Un fonctionnement simple et automatisé

La BioCapsule® fonctionne de manière autonome.

Les biodéchets sont déposés dans une trémie, puis font l'objet d'un **tri visuel rapide** avant d'être **broyés** et **dégradés** dans un **digesteur enterré**, où des bactéries anaérobies produisent du biogaz.

Ce biogaz est ensuite traité pour être transformé en **électricité** et en **chaleur**. Les résidus du processus, appelés **digestats**, sont séparés et stockés avant d'être restitués au sol sous forme **d'engrais liquide et de compost**.



C'est assez simple : cela nous prend environ deux heures par semaine, une manutention à la portée de tout le monde

Éric Mercier



La production énergétique est **supervisée à distance** par les équipes d'Arkeale, qui peuvent ainsi ajuster les paramètres en temps réel et intervenir immédiatement en cas de dysfonctionnement.

Une inauguration marquante pour Arkeale



Crédits photo : David Rosemberg

L'inauguration officielle a rassemblé **plus d'une centaine d'invités**, venus découvrir la BioCapsule® et célébrer cette étape clé du développement d'Arkeale.

L'événement a réuni de nombreux élus, parmi lesquels **Franck Leroy**, **Éric Straumann**, maire de Colmar, et **Marc Hoffsess**, adjoint à la maire de Strasbourg, ainsi que des partenaires, des journalistes et des acteurs engagés dans la transition énergétique.

La cérémonie s'est articulée autour de plusieurs temps forts :

- Prises de parole des cofondateurs d'Arkeale, **Clément Carrato** et **Hélène Mastin**
- **Interventions institutionnelles** et témoignages des exploitants
- Contributions des partenaires clés, dont **Open Bas (CAJUBA et Quest for Change)** et **Bpifrance**
- **Coupe du ruban** et **visites guidées** de l'unité en fonctionnement

Perspectives de développement

À la suite de cette première inauguration, Arkeale prévoit la **production de trois nouvelles BioCapsules® en 2026**.

Une unité sera prochainement installée au sein de l'**Eurométropole de Strasbourg**, tandis qu'une collectivité luxembourgeoise et un industriel agroalimentaire sont actuellement en phase d'étude avancée.

À horizon **2028**, Arkeale ambitionne de produire **dix unités par an** et de construire un **nouveau site de production**. Pour accompagner cette croissance, l'entreprise prévoit une **levée de fonds de 3 millions d'euros courant 2026**.

À propos d'Arkeale

Arkeale est une **entreprise à mission**, spécialisée dans la **conception** et la **fabrication de micro-stations compactes et standardisées** pour la valorisation des biodéchets en énergie.

Fondée en **2020** à **Strasbourg** par une **équipe d'ingénieurs engagés**, la start-up place l'innovation au cœur de son développement afin de **répondre aux enjeux de souveraineté énergétique** et de **décarbonation** des collectivités et des acteurs économiques des territoires.



Crédits photo : David Rosemberg

LA BIOCAPSULE® INCARNE LEUR VISION :
RENDRE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
ACCESSIBLE, LOCALE ET DURABLE

SEMIA

La Région
Grand Est

INRAE

La
FRENCH TECH

l'Europe
s'engage
en France

Réseau
Initiative
FRANCE

FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés

bpifrance

BANQUE des
TERRITOIRES

Strasbourg.eu
eurometropole

CONTACT PRESSE

Emilie Trouillet

Arkeale
4 rue boussingault
67000 Strasbourg

www.arkeale.fr

emilie.trouillet@arkeale.fr

+33 (0)3 92 25 04 89

 **arkeale**